

ficat; après la répétition de l'antienne du **Magnificat**, on s'agenouille jusqu'après l'oraison (on ne dit pas le ps. 145).

Le mardi 2 novembre

Messe de **Requiem** solennelle, double de 1^e cl.; messe propre au 2 novembre; une seule oraison, préf. commune. Après la messe (instruction et) absoute (sans le **Anima ejus**, ni le **De profundis**, au retour).

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 7 novembre¹

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 3 novembre, saint Hubert; du 4, saint Charles (Montréal et Lachenaie); du 7, saint Wilbrod (Montréal).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 4 novembre, saint Charles.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 3 novembre, saint Hubert (Audet), et saint Malachie (Kingsbury); du 4, saint Charles (Garthby-Station).

Diocèse de Valleyfield. — Du 3 novembre, saint Malachie (Orms-town).

Diocèse de Joliette. — Du 4 novembre, saint Charles (CATHÉDRALE).

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 3 novembre, saint Malachie (Mayo); du 4, saint Charles (Ottawa).

Diocèse de Pembroke. — Du 4 novembre, saint Charles (Leslie).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 4 novembre, saint Charles (Chemin-Devlin).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 4 novembre, saint Charles (Mandeville). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	1 novembre	— Pensionnat d'Outremont.
Mercredi	3	— Chapelle des Tertiaires de Saint-Dominique.
Vendredi	5	— Saint-Louis-de-France. [minique].
Dimanche	7	— Saint-Henri.

¹ La fête de saint Stanislas de Kostka, depuis 1915, doit se faire le 17 août, 1^{er} jour libre après le 15, jour où ce saint est inscrit au Martyrologe. On peut en chanter une messe votive (sans *Gloria ni Credo*) avec 3 or. le 13, ou le 16 novembre.